 Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2005-017	Diffusion : A	Date d'émission : 19 janvier 2005	Page : 1/2
	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>	
Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.				
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : Néant		
Responsable de la navigabilité du matériel : EADS SOCATA		Type(s) de matériel(s) : Avions TBM 700		
Certificat(s) de type n° EASA A.010 Fiche(s) de données n° EASA A.010				
Chapitre ATA : 57	Objet : Voilure - Vérification des axes de galets de volets			

1. APPLICABILITE :

La présente consigne de navigabilité (CN) concerne les avions EADS SOCATA TBM 700 tous numéros de série ayant plus de 2 500 atterrissages.

2. RAISON :

Deux cas de rupture par fatigue d'un axe de galet de chariot interne de volet ont été découverts sur des avions en service.

3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur de la CN.

Pour les avions totalisant plus de 2 500 atterrissages :

- Lors de la prochaine visite de 100 h programmée, procéder à l'inspection des axes de chariot interne de volet par application d'un couple de serrage.

Par la suite, répéter ces inspections lors de chaque visite de 100 h programmée.


Les actions requises ci-dessus doivent être réalisées conformément aux prescriptions du Bulletin Service EADS SOCATA en référence.

4. DOCUMENT DE REFERENCE :

Bulletin Service EADS SOCATA TBM 700 n° SB 70-122 de novembre 2004.

5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :

29 janvier 2005.

	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2005-017	Diffusion : A	Date d'émission : 19 janvier 2005	Page : 2/2
--	---	-------------------------	---	----------------------

6. REMARQUE :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

EADS SOCATA
Direction des Services
65921 TARBES Cedex 9
FRANCE
Tél. : +33 (0)5 62 41 73 00
Fax : +33 (0)5 62 41 76 54

Ou pour les USA à l'adresse suivante :

SOCATA AIRCRAFT, INC.
North Perry Airport
7501 South Airport Rd.
Pembroke Pines, FL 33023
United States of America
Tel.: 1 (954) 893 1400
Fax: 1 (954) 964 4141

7. APPROBATION :

Cette CN est approuvée sous la référence AESA n° 2005-500 du 12 janvier 2005.

SUPERSEDED BY EASA AD 2007-0055